



Avenir
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Information mensuelle des
élus AVENIR au CSE I2S JUIN 2023

Le montant de la participation 2022 aurait pu être plus élevé...

AVENIR a obtenu de haute lutte le versement équitable de la participation 2022 entre tous les salariés devant le refus de la direction et des syndicats traid Union et S3I. La direction a fourni au CSE quelques informations sur le calcul de cette participation mais insuffisantes. Les déficits reportables de 8 millions d'euros viennent fortement diminuer le montant de la participation. La direction ne nous a pas communiqué le détail de ces déficits et nous ne pouvons pas vérifier ce à quoi ils correspondent. Là encore la direction fait preuve d'un manque de transparence et profite de la majorité TRAIID UNION/S3I au CSE pour ne pas donner des informations obligatoires aux salariés. **Avenir continuera à exiger une transparence totale sur le détail de ces déficits.**

La direction refuse de « corriger » l'accord sur le travail en équipes. Malgré les pertes de revenus pour les salariés concernés suite à la signature de cet accord en dessous des règles par le couple TRAIID UNION\S3I, la direction refuse de négocier la correction de l'accord. Ni TRAIID UNION ni S3I ne dénonce sa signature honteuse alors qu'ils savaient pertinemment que cela fait payer une astreinte d'une journée à hauteur de 9 € sans aucune justification !
Avenir étudiera avec les salariés et les autorités les actions légales qui s'imposent.

Elections Professionnelles 2023 – Contactez-nous pour devenir

Représentant du Personnel avec formation par ELEGIA Formation

AVENIR accède à la demande de réaliser les élections avec un Collège Unique à I2S suite aux engagements des syndicats de garantir la représentation loyale des salariés ETAM dont l'effectif a beaucoup baissé depuis 2019.

En Négociation,
la taille n'est pas tout...

AVENIR
Le Syndicat qui AGIT

Vérifiez et comparez sur
avenir-soprasteria.com

...si vous savez
vous y prendre !

REJOINS-NOUS ! Info@avenir-soprasteria.com
06.06.40.48.82

Tu veux devenir représentant du personnel et prendre part positivement aux décisions importantes de l'entreprise ?

AVENIR t'offre le cadre et les moyens aux élections professionnelles 2023.

Nos représentants sont formés (ELEGIA Formation) et sont soutenus dans l'exercice de leur mandat par les moyens importants d'AVENIR et ses résultats depuis 2006. Avec AVENIR, pas de BLA BLA, que des résultats ...

**Ni anti-direction, Ni anti-syndicats
... Uniquement 100% pour les Salariés !**

Cyberattaque DELTACE : les salariés sont lésés sans compensation

Le réseau informatique privé de l'infogéreur (OVH) du prestataire DeltaCE a été victime d'une attaque de type rançongiciel le dimanche 23 avril 2023. Cet incident de sécurité a provoqué une interruption des services des sites internet. L'infogéreur a payé la rançon et a porté plainte. DeltaCE a changé d'hébergeur et les données sont désormais sauvegardées dans un datacenter AWS à Paris, leurs équipes techniques assurant directement l'infogérance des sites internet. Le rapport relève qu'aucune exfiltration des données en masse n'a été observée, aucune donnée utilisateur n'a été supprimée et aucune donnée utilisateur n'a été modifiée. Bien entendu, le rapport n'apporte pas de garantie. Ce rapport d'audit n'a pas été transmis à tous les membres du CSE malgré les obligations légales. Aucune compensation n'a été faite pour les salariés qui ont subi l'arrêt de la plateforme pendant plus d'une semaine et donc n'ont pas pu profiter des services du CSE. **Avenir regrette que la plainte contre X n'est pas obtenu un vote favorable du CSE I2S afin de déclencher la couverture par l'assurance en cas d'usurpation de ses données. La majorité TRAIID UNION/S3I a saboté ce vote !**

